

Cours philosophiques : « Non au bricolage ! »

ÉCOLE Christian Leclercq se montre inquiet

- ▶ Le président du Conseil de l'enseignement des communes et provinces, tire la sonnette d'alarme.
- ▶ Les écoles n'ont pas les moyens de s'occuper des élèves dispensés de cours philosophiques.

ENTRETIEN

A son échelle, le coup de sonde réalisé sur *lesoir.be* (2.000 votes) est plutôt révélateur : un tiers des internautes souhaite mettre son enfant en cours de morale, un autre tiers en religion, quand les 33 % restants cochent la case « rien » ! A l'avenir, il sera en effet possible de se passer de cours philosophiques dans l'enseignement officiel (nos éditions de vendredi). Christian Leclercq, président du Conseil de l'enseignement des communes et provinces (CECP) et bourgmestre MR de Silly, réagit.

Craignez-vous les retombées concrètes de cette dispense des cours philosophiques ?

On vient ajouter une difficulté supplémentaire ! Le CECP est le réseau majoritaire dans l'enseignement fondamental (maternel et primaire, NDLR). Le secondaire est organisé avec un système d'étude permanente. Dans ce système, les élèves choisissant la dispense pourraient être accueillis. Mais dans le fondamental, nous n'avons pas les moyens d'encadrer ces enfants ! Qui va s'en occuper ? Tout le monde sait que la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a pas les moyens d'engager plus d'effectifs. Dans les écoles communales et provinciales, on manque souvent de locaux... C'est ça la réalité.

Est-ce tolérable de laisser des enfants sans rien faire pendant une ou deux heures ?

Du point de vue du droit, nous devons tenir compte de l'avis d'une haute juridiction. Mais il est inacceptable de ne rien faire avec les enfants choisissant la dispense ! En tant que réseau le plus impacté par la mesure, nous n'allons pas nous accommoder d'un bricolage à la rentrée !

Selon vous, la dispense va attirer beaucoup d'élèves ?

On peut s'y attendre. En Flandre, 1 % des élèves choisissent la dispense, mais la demande doit être motivée. En Communauté française, sans obligation de motivation, on risque fort d'atteindre des taux de 3 à 5 %...

L'enseignement libre n'est pas touché.

C'est dommage que tous les réseaux ne travaillent pas ensemble sur la mise en place de l'heure de citoyenneté. On parle de vivre ensemble, pourquoi est-ce que ça ne s'observe pas dans le tronc commun ? Va-t-on créer deux sortes de citoyens, ceux qui sortent du libre et ceux qui sortent de l'officiel ?

Que préconisez-vous ?

Pour moi, il faut impulser une nouvelle dynamique, quelque chose de plus novateur. On pourrait d'ores et déjà consacrer une des deux heures de religion à la création d'un cours commun pour tous les élèves, donnés par les enseignants de toutes les orientations philosophiques. Que chacun entende la parole de l'autre... Je ne dis pas que c'est « la » formule, mais cela peut faire avancer le débat. ■

Propos recueillis par
ANN-CHARLOTTE BERSIPONT